

JOURNÉES DU PATRIMOINE : Les 20 et 21 septembre, conférence et visites à Vénissieux.

Honneur au logis

Des maisons en pisé au logement populaire, les habitations seront à l'honneur les 20 et 21 septembre, à l'occasion des Journées du patrimoine. Ainsi en est-il de la conférence proposée par le service municipal des arts plastiques "De la cité ouvrière au grand ensemble, logement populaire et patrimoine vénissien", samedi 20 septembre à partir de 18 heures, à l'Espace arts plastiques de la Maison du peuple. L'architecte urbaniste David Leyval puisera ses exemples dans la cité Berliet, les cités PLM ou les tours des Minguettes.

L'association Viniciacum a choisi de parler des maisons en pisé, bâtis typiques du Bas-Dauphiné, dont on trouve plusieurs exemples à Vénissieux. La plus ancienne, indique Claude Dilas, est l'ancienne mercerie, à l'angle des rues Jules-Ferry et Paul-Bert, dont la construction remonte à 1628. "Une immense majorité de fermes des XVII^e et XVIII^e siècles sont en pisé. Celle qui se situe derrière le musée de la Résistance, à côté de la boulangerie, et qui devrait être détruite prochainement, date probablement du XVII^e siècle. Elle est inscrite sur le cadastre napoléonien de 1830 et sur un document de 1640."

Claude Dilas et Gérard Petit, deux membres très actifs de Viniciacum, citent encore des bâtiments de la rue du Château,

de la place Sublet (dont le siège d'Expressions) ou du 14, rue Jules-Ferry. C'est d'ailleurs à cette adresse que Viniciacum donne rendez-vous, les 20 et 21 septembre, de 10 heures à 18 heures, à ceux que le pisé intéresse. "On aimerait conserver la ferme Payet-Bernoud, qui pourrait devenir une maison du patrimoine. C'est un rêve fou de Viniciacum : racheter la bâtisse et la transformer en un centre vivant du patrimoine, tourné sur l'avenir." Car c'est dans cette direction que l'association veut pousser son message, en le rattachant à l'environnement, l'équilibre naturel et le développement durable.

Le "matériau du pauvre" n'en est pas un

"Selon une formule ancienne, rappelle Claude Dilas, le pisé doit avoir de bonnes bottes et un beau chapeau, c'est-à-dire un soubassement en galets ronds, pour que l'humidité ne passe pas, et une bonne toiture." Pour s'opposer à la connotation "matériau du pauvre" qui colle au pisé, il cite des églises, des châteaux, la cité ouvrière de Saint-Siméon-de-Bressieux, en Isère, et des édifices très hauts, comme ces mosquées érigées au Mali. Viniciacum propose donc, pour ces journées du patrimoine, une expo de photographies de maisons du Dauphiné



La ferme Payet-Bernoud, au 14 de la rue Jules-Ferry, accueillera les visiteurs ces deux jours

et des monts du Lyonnais, une démonstration de construction d'un mur par Gérard Floutié (les spectateurs, s'ils le désirent, pourront bancher la terre). Une visite du vieux bourg et de son patrimoine en pisé sera accompagnée par Gérard Petit. Pour ces deux jours, Viniciacum a reçu le soutien de l'association des maisons paysannes de France, de la Maison de pays des Trois-Vals-lac de Paladru, de l'association Cra-Terre, de l'école d'architecture de Grenoble, de l'association Pisé, terre d'avenir, de la mairie de Vénissieux et du centre associatif Boris-Vian.

A l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, on ne parlera pas architecture mais on écouterà de la

musique. Et de la belle ! Le 20 septembre, à la chapelle du centre hospitalier (290, route de Vienne), le Dr Mohamed Attia et son association du Demi Millénaire ont convié le quatuor Debussy pour deux concerts : Haydn, Amy et Schumann à 15 heures ; Haydn, Schumann et Boucourechliev à 20h30.

Entre les deux, à 17 heures, on aura pu écouter le contre-ténor Jean-Claude Allain, accompagné au clavecin par Kimiyo Mochizuki, dans un récital où se mêleront des airs de Scarlatti, Vivaldi et Haendel. L'entrée est libre dans la limite des places disponibles. ☺

Jean-Charles Lemeunier

GRUPE SCOLAIRE PASTEUR : Une partie du bâtiment vient d'être inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

La classe !

L'arrêté du préfet de région date du 24 juillet 2003 mais le dossier a été examiné dès le 13 décembre 2002. Il mentionne que "le groupe scolaire Pasteur présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de son architecture caractéristique du mouvement moderne lyonnais et de sa forte symbolique républicaine dans cette ville industrielle".

Les façades et toitures, les cours et le mur de clôture sont désormais inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Christian Falconnet, l'adjoint au maire qui s'est occupé directement du dossier, affirme sa fierté : "C'est la seule école de Rhône-Alpes dans ce cas". Il souligne "le travail partenarial".

"C'est une reconnaissance régionale", se réjouit aussi Gérard Petit, le président de l'association Viniciacum, qui s'est longtemps battu pour obtenir cet arrêté. Ainsi, il est allé chercher des renseignements sur Auguste Chollat. Outre l'école Pasteur, cet architecte a bâti sur Vénissieux l'école du Moulin-à-Vent, le groupe scolaire de Parilly et les bains-douches. A aussi pisé

dans la décision une meilleure connaissance de Jean Vallet, le maire à l'origine de la construction de Pasteur (l'école sera finalement inaugurée en 1934, alors que Vallet, par ailleurs directeur retraité de l'école de garçons du Centre, a cédé la place à Eugène Peloux). Jean Vallet souhaitait que Pasteur devienne le symbole de l'enseignement public, laïc et gratuit.

Gérard Petit tient à citer tous ceux qui l'ont soutenu dans le montage du dossier : Christian Falconnet, André Fiorini, l'ancien président du conseil de quartier, les directrices du groupe scolaire (un peu réticentes au départ car elles savaient que cela retarderait la rénovation du bâtiment mais à présent satisfaites), Mme Derycke à la Drac, qui a argumenté le dossier, l'association des anciens de Pasteur et Mme Evangelista, les parents d'élèves et Mme Bonnet, alors présidente de la FCPE.

Cette dernière assure que la motivation des parents a compté. "Ils s'investissaient bien. Ainsi, quand des plaques du plafond ont commencé à tomber sur les ordinateurs, nous avons fait des démarches pour que le maire vienne

constater l'urgence de la rénovation. Nous avons apprécié que les travaux soient réalisés en relation avec l'architecture initiale. Mais bien sûr, le coût de la réhabilitation a été plus élevé. C'était bien aussi que l'école ait pu être visitée pendant les Journées du patrimoine."

"A part la Ville et le Conseil général, regrette Christian Falconnet, nous n'avons pas eu d'autres partenaires pour la réhabi-

litation de l'école. Nous y avons investi 1,3 millions d'euros, dont 200.000 pour que les travaux correspondent aux exigences de M. Franceschini, l'architecte des bâtiments de France. Résultat, il a écrit au maire que le résultat répondait à son attente ! Aujourd'hui, cette école donne satisfaction à tout le monde. On n'a pas passé tout ce temps pour rien !" ☺

J.-C.L.